



COMITE DE L'HERAULT

Le Crès le 01 février 2017

Objet : *championnat des Clubs 2017*

Madame, Monsieur le Président(e)

Nous avons le plaisir de porter à votre connaissance que, fort des belles prestations de l'édition précédente, le Comité de l'Hérault reconduit ce championnat pour la saison 2017.

Afin d'installer correctement cette compétition, le Comité de Pilotage a besoin de connaître rapidement le nombre d'équipes désireuses de participer à cette épreuve sportive et conviviale.

Nous vous rappelons que la composition des équipes est ouverte à toutes les catégories confondues (jeunes, féminines, seniors) sans aucune obligation.

Chaque équipe est placée sous la responsabilité d'un capitaine, les membres composants cette équipe peuvent être différents pour chaque rencontre.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- L'acte de candidature sur lequel doit être indiqué le nombre d'équipes à inscrire et à retourner avant **le 13 mars 2017** dernier délai au siège administratif à Le Crès. 2 Place Jean Jaurès, Toute demande ne parvenant pas à cette adresse ne pourra être prise en considération,
- Pour 2017 il a été décidé de demander un droit d'inscription de 20 € par équipe inscrite. Merci de joindre donc à votre acte de candidature le chèque correspondant (20 € x nombre d'équipes)
- Vous pourrez consulter le calendrier prévisionnel, le règlement et l'annexe au règlement sur le site du CD 34. Ces pièces vous seront communiquées ultérieurement ainsi que le tirage des poules et divisions.

Nous vous faisons parvenir également l'acte de candidature pour la coupe de France

Dans l'attente de votre inscription, veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président (e), nos salutations amicales et sportives.

Le Président du pilotage

le Trésorier général

le Secrétaire général

le Président départemental

du CD34

du CD34

du CD34

du CD34

Loïc FUENTES

Alain VEYSSIERE

Jean-Paul RIGAUD

Henri GARCIA